

Sous l'égide du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable



En partenariat avec



Organisent

**Dans le cadre du programme Coopération Sud-Sud
« Initiatives climat Afrique Francophone - ICAF »**

8^{ème} édition des Trophées « ICAF »

et 4^{ème} édition du Forum

« Entrepreneuriat Vert en Afrique Francophone »

sur le thème :

« Résilience climatique et agriculture,

économie circulaire et valorisation de la biomasse »

IFRANE, du 15 au 18 juin 2026

**Note conceptuelle
Version du 10 mars 2026**

1. Présentation du programme Initiatives Climat Afrique Francophone

Le programme Initiatives Climat Afrique Francophone (ICAF), porté par l'association Initiatives Climat, a été initié en marge de la COP22, en 2016. Il s'agit d'un programme de coopération Sud-Sud qui a pour objet « *de valoriser les initiatives qui contribuent à la lutte contre les effets du changement climatique, de renforcer les capacités des porteurs de projets de pays en développement et animer un réseau d'acteurs territoriaux (en particulier des pays d'Afrique francophone)* ».

Les activités du programme ICAF sont diverses : réalisation de bases de données sur des bonnes pratiques et des porteurs de projets (www.initiativesclimat.org/ (www.jeunes-entrepreneurs-verst.org), organisation d'un concours annuel « Trophées ICAF » depuis la COP22 en 2016, conduite de formations collaboratives, organisation d'ateliers de Recherche & Développement, organisation d'événements parallèles lors de conférences internationales (en marge des COP,...), production de documents de capitalisation et de vulgarisation de bonnes pratiques, conception et diffusion de cours en e-learning (<https://www.youtube.com/InitiativesClimat>), réalisation de reportages vidéo et appui à la mise en œuvre de projets de terrain. La base de données www.initiativesclimat.org est en accès libre ; elle comporte plus de **300 initiatives climat** et un **annuaire de 294 porteurs de projets de 25 pays d'Afrique**. Initiatives Climat s'appuie sur un réseau de 32 correspondants-pays de 15 pays d'Afrique francophone. L'association Initiatives Climat organise également un « Forum sur l'Entrepreneuriat Vert en Afrique ».

C'est dans ce cadre que l'association Initiatives Climat et l'Université Al Akhawayn co-organisent la **4^{ème} édition du Forum Entrepreneuriat vert en Afrique du 15 au 18 juin 2026** sous l'égide du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement et en partenariat avec l'Agence pour le Développement Durable, l'Agence Nationale des Eaux et Forêts, le PNUD et la GIZ.

Le Forum sur l'Entrepreneuriat Vert en Afrique francophone permet de faciliter le partage de solutions innovantes par les acteurs de terrain, en mettant en relation les diverses parties prenantes. Il est l'occasion de construire des partenariats et de contribuer aux engagements de la communauté internationale en matière d'action climatique. Il s'agira de la 4^e édition, après la 1^{ère} édition à Marrakech en 2018, la 2^e édition à Mohammedia en 2019 et la 3^{ème} édition à Chefchaouen en 2022.

Le Forum permettra aux participants de partager leurs expériences, d'échanger à propos des opportunités et des contraintes de l'entrepreneuriat vert en Afrique francophone. Le Forum réunira des acteurs africains d'une quinzaine de pays d'Afrique du nord, d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale (voir programme détaillé).

Le thème du Forum se rapportera à la résilience climatique et l'agroécologie, l'économie circulaire et la valorisation de la biomasse.

La 4^{ème} édition du Forum sera également l'occasion pour organiser la cérémonie de remise des prix pour les lauréats de la **8^{ème} édition des Trophées ICAF 2026** aux trois (3) lauréats marocains et trois (3) lauréats africains hors Maroc qui seront sélectionnés par le jury composé des partenaires du Forum.

Le repérage et la diffusion des initiatives exemplaires, inspirera de nombreux entrepreneurs en Afrique et contribuera à démultiplier les pratiques innovantes, cela tant au Maroc que dans d'autres pays d'Afrique francophone. A travers ce projet, le Maroc jouera un rôle clé dans la coopération Sud-Sud en référence aux orientations royales.

2. Justification du projet

2.1. *L'entrepreneuriat en Afrique : une opportunité pour la transition vers une économie verte*

L'entrepreneuriat vert englobe les activités économiques, les technologies, produits et services qui limitent les émissions de gaz à effet de serre, réduisent l'empreinte écologique, minimisent la pollution et économisent les ressources. Il constitue une dynamique économique en pleine évolution dans le contexte d'une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux planétaires. Il prend en compte les objectifs du développement durable en contribuant à la transition vers une économie verte.

L'entrepreneuriat vert est un atout pour l'Afrique francophone ; il contribue à la transition vers une économie verte dans de nombreux secteurs : agriculture durable, éco-tourisme, écoconstruction, énergies renouvelables, gestion durable de l'eau, valorisation des déchets...

Il existe de nombreuses initiatives menées par des entrepreneurs verts en Afrique qui se distinguent par deux critères : la contribution à l'intérêt général et un réel impact local. Au-delà de la finalité environnementale, l'entrepreneur vert africain considère que la finalité sociétale est au cœur de sa stratégie. Il crée des circuits courts de commercialisation et génère des modes de production plus durables. Il valorise les savoirs, les savoir-faire et les produits locaux. L'impact en termes de développement est réel : soutien au développement local et création d'emplois durables.

Ainsi, l'engagement dans des activités vertes est un signe révélateur du potentiel de la filière verte en Afrique ; il révèle aussi le courage et la persévérance des jeunes qui ont « osé » innover et concevoir des solutions écologiques. Cependant, bien que l'entrepreneuriat vert soit en plein essor et que les entrepreneurs africains soient porteurs d'initiatives originales et intéressantes, celles-ci restent méconnues et elles ne bénéficient pas souvent d'un accompagnement.

C'est dans ce cadre qu'Initiatives Climat a initié, dès 2017, avec notamment le soutien de la Coopération Suisse, le projet « Jeunesse et Entrepreneuriat Vert en Afrique Francophone ». Le projet a comporté plusieurs activités : la conduite d'une enquête et la publication d'une étude diagnostique, la réalisation de reportages vidéo sur les activités d'entrepreneurs verts africains, la participation de jeunes entrepreneurs à la COP23, la création d'un site internet «Le hub des jeunes entrepreneurs verts d'Afrique francophone» (www.jeunes-entrepreneurs-verts.org) et l'organisation de trois forums : Marrakech en juin 2018, Mohammedia en juin 2019 et Chefchaouen en décembre 2022.

2.2. La coopération Sud-Sud : un cadre d'action climatique et de partage d'expériences

L'Afrique est plus vulnérable aux changements climatiques que toute autre région de la planète. Les températures et les niveaux des mers sont en hausse, menaçant la vie et les moyens de subsistance des peuples qui vivent tant dans les zones arides que dans les régions côtières. Les modifications du climat provoquent des migrations des régions les plus affectées vers des zones déjà fragilisées. Cela entraîne souvent des conflits quant à l'accès aux ressources ainsi que des changements des structures sociales traditionnelles. Des recherches ont révélé que les changements climatiques sont un multiplicateur de menaces, exacerbant les enjeux existants tels que l'instabilité politique, la pauvreté et le chômage.

Or, la communauté internationale s'efforce de trouver des moyens pour contribuer à la lutte contre les effets négatifs des changements climatiques. Et bien qu'il appartienne à chaque pays de tenir compte du contexte local, il n'est pas toujours nécessaire de tout réinventer pour déterminer les meilleures stratégies à adopter.

La coopération Sud-Sud présente pour cela un grand intérêt. En effet, elle permet de faciliter le partage de solutions innovantes par les acteurs des pays en développement, en mettant en relation les diverses parties prenantes afin de construire des partenariats et de contribuer aux engagements de la communauté internationale en matière d'action climatique.

La coopération Sud-Sud favorise les collaborations et le renforcement de réseaux d'échanges au bénéfice des pays du Sud ; cela en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable et la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de Paris sur le climat, en particulier en ce qui concerne les contributions déterminées au niveau national.

La coopération Sud-Sud a suscité un grand intérêt lors de la COP22 à Marrakech, notamment pendant le Sommet africain de l'Action. A cette occasion, les chefs d'État et de gouvernements africains ont exprimé leur désir de conduire une action collective et solidaire pour un continent africain plus résilient au changement climatique qui façonne son destin à travers des approches régionales et sous-régionales dans le cadre de partenariats gagnant-gagnant. Ce Sommet a relevé la pertinence d'unir la voix du continent pour mieux défendre ses intérêts.

Par ailleurs, les acteurs du Système des Nations-Unies ont mis en place « *La pépinière de partenariats climatiques pour les pays du Sud* » dans le cadre du Fonds sur la coopération Sud-Sud qui est destinée à encourager, soutenir et promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire pour les questions liées au changement climatique.

3. Présentation des thématiques du Forum

3.1. L'agriculture climato-résiliente

L'Afrique est confrontée à une intensification des aléas climatiques qui affectent directement la sécurité alimentaire, la stabilité des systèmes agricoles et les moyens de subsistance ruraux. Bien que le continent ne contribue que marginalement aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, il subit une baisse de productivité agricole estimée à 34 % depuis 1961, selon les données du GIEC.

Cette vulnérabilité structurelle est aggravée par la dépendance aux systèmes pluviaux, la dégradation des sols, la pression démographique et l'insuffisance des infrastructures rurales. Dans ce contexte, l'agriculture climato-résiliente s'impose comme un levier stratégique pour renforcer la résilience des territoires, sécuriser les revenus agricoles, et promouvoir une transition écologique inclusive. Les pratiques climato-résilientes se déclinent selon quatre axes complémentaires :

Agroécologie : Elle consiste à appliquer les principes de l'écologie à l'agriculture, en prenant en compte les interactions complexes au sein des écosystèmes agricoles. Les pratiques agroécologiques incluent : l'association culturale, la réduction voire l'abandon du labour, la plantation de haies vives et d'arbres fertilisants, l'emploi d'engrais verts, de composts et de digestats pour maintenir un humus actif, l'adoption de variétés locales, la rotation des cultures, le couvert végétal permanent, la lutte biologique, ainsi que l'intégration culture-élevage.

Agriculture intelligente face au climat (CSA) : Elle vise la triple performance : productivité accrue, adaptation aux aléas, atténuation des émissions. Elle mobilise des semences améliorées, des systèmes d'irrigation efficaces, des outils numériques d'aide à la décision et des services climatiques.

Gestion durable des terres (GDT) : Techniques de conservation des sols et de l'eau telles que le zaï, les demi-lunes, les cordons pierreux et le paillage organique. Ces pratiques permettent de restaurer les terres dégradées et d'améliorer la rétention hydrique.

Numérisation agricole : Déploiement de plateformes mobiles pour la météo, les prix du marché, les conseils agronomiques et la traçabilité. Ces outils facilitent l'accès à l'information, l'inclusion financière et la connectivité des TPMEs agricoles.

Les entrepreneurs verts agricoles jouent un rôle central dans la diffusion des pratiques climato-résilientes. Ils interviennent dans la production agroécologique, la transformation locale, la distribution, l'irrigation et les services numériques.

C'est dans ce contexte que l'association Initiatives Climat a créé le « **Cluster Africain Agroécologie** » depuis 2020 dans le but de renforcer le réseau d'acteurs et de fournir un appui à des projets collectifs. Le cluster rassemble des porteurs de projet qui mettent en œuvre les principes de l'agroécologie. Il comprend 28 membres, de 13 pays d'Afrique francophone.

3.2. Valorisation de la biomasse, économie circulaire et énergies vertes

La biomasse regroupe toute la matière organique, qu'elle soit d'origine végétale, animale ou fongique. La valorisation de la biomasse lignocellulosique consiste en l'utilisation de matières végétales telles que le bois, les résidus agricoles et les cultures dédiées, pour produire de l'énergie, des matériaux, ou de divers autres produits. Cette valorisation s'inscrit dans une démarche de développement durable et de réduction de l'empreinte carbone.

La valorisation de la biomasse lignocellulosique représente un enjeu majeur pour la transition énergétique et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles. Elle offre un potentiel important pour la production d'énergie renouvelable (**charbon vert**), de matériaux

durables, et de produits biosourcés, contribuant ainsi à une économie circulaire et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La biomasse peut également être valorisée grâce à la production des **biofertilisants**, qui contiennent des micro-organismes et des éléments minéraux. Les biofertilisants aident le sol à s'autofertiliser et à combler les besoins des plantes. Ils sont en général constitués d'un mélange de déchets d'origine végétale et d'origine animale.

On peut aussi fabriquer du **biochar** : il s'agit d'un matériau solide, un charbon d'origine végétale, qui sert à amender les sols et les rendre fertiles durablement. Le biochar est issu de la pyrolyse de la biomasse : bois et autres résidus organiques. Enfin, il est possible de produire à partir de la biomasse du **biogaz** à l'aide d'un biodigesteur par le mécanisme de méthanisation. Le biogaz est utilisé pour la cuisson et l'éclairage ; il est aussi une source d'énergie pour un générateur d'électricité ou une pompe. Les digestats sont utilisés pour la fertilisation des sols.

Le **Cluster Africain Charbon Vert**¹ a été créé en 2019, à la suite d'une formation collaborative, qui a rassemblé, au Maroc, des producteurs de charbon vert d'une dizaine de pays. La filière « charbon vert » est actuellement très porteuse pour le continent africain. Toutefois, elle doit mieux se structurer. Le développement de la filière aurait aussi des impacts positifs dans les domaines social, sanitaire et écologique (réduction des émissions de GES).

Le Cluster Africain Charbon Vert s'est attribué les missions suivantes :

- faire le point sur le plan technique, organisationnel et commercial dans l'espace africain francophone ;
- fournir un appui à de nouvelles structures qui souhaitent produire du charbon vert ;
- construire des partenariats entre producteurs de différents pays.

Le Cluster encourage aussi la production du biochar, le produit de la pyrolyse de résidus organiques qui sert à l'amendement des terres.

¹ Vidéo sur le Cluster Africain Charbon Vert : https://www.youtube.com/watch?v=KH7AmMex_74&t=33s